

TROOPER®

INNOVATION

L'antigraminées d'automne nouvelle génération



The Chemical Company

CONSEIL DE SAISON : *Désherbage des céréales en post-levée précoce*

Les conditions climatiques défavorables pour les utilisations en post-semis prélevée cet automne nous conduisent à profiter de la souplesse pré / post précoce de TROOPER®.

Voici un rappel des préconisations pour optimiser l'emploi de TROOPER®.

Stade Optimal

Stade céréales	Semis BBCH 00	Levée BBCH 10	1 feuille BBCH 11	2-3 feuilles BBCH 12-13	D. tallage BBCH 21	Mi-tallage BBCH 23-25
Stade adventice	non levée		levée	1-2 feuilles	3 feuilles	tallage

TROOPER® seul

Doses : 2,5 l/ha sur ray-grass, vulpin
2 l/ha sur pâturins, agrostis

TROOPER® + UREE*

Ray-Grass : TROOPER 2L/ha + CTU 3L/ha
Vulpin : TROOPER 2L/ha + IPU 2L/ha

Recommandations et conditions d'emploi

- Bonne préparation du sol, peu motteuse, semis régulier bien couvert à au moins 2,5 cm.
- Céréales non stressées, éviter les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.

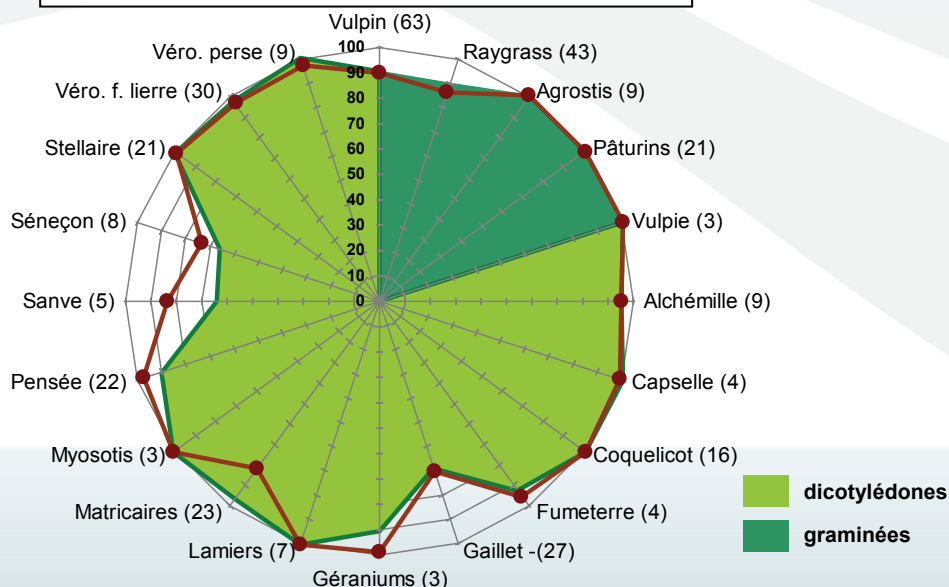
TROOPER®

très large spectre
graminées et
dicots en pré-
levée comme en
post- précoce

A noter :

- Contrôle des levées d'automne de Folle Avoine
- Complément d'efficacité Bromes dans le programme

TROOPER 2,5 L pré-levée TROOPER 2,5 L post-précoce



CTU = Chlortoluron - IPU = Isoproturon : Existe de nombreuses spécialités

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Carte d'identité

- **TROOPER®** : marque déposée BASF
- **Autorisation de vente n°** : 2090118
- **Composition** : 300g/l pendiméthaline + 60g/l flufénacet
- **Formulation** : concentré émulsionnable (EC)
- **Conditionnement** : bidon 10 litres
- **Usages autorisés** : blé tendre d'hiver, orge d'hiver et triticales
- **Dose autorisée**: 2.5 l/ha
- **Nb max. de traitements par an** : 1
- **Délai de rentrée** : 24 heures après traitement
- **Distance aux points d'eau (ZNT)**: 20 m

Nouvel emballage EcoPack



- **Classement toxicologique** :
Xn : Nocif – N : Dangereux pour l'environnement
R22: Nocif en cas d'ingestion
R38 : Irritant pour la peau
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Contient de la pendiméthaline et du flufénacet - peut déclencher une réaction allergique.
- **Rotation** : Pour les cultures entrant dans la rotation et sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée, respecter un délai de : * légumes racines et tubercules : 190 jours ; légumes bulbes et feuilles : 200 j ; betterave à sucre : 300 j ; semis de céréales : 200 j. ; crucifères oléagineuses : 250 j ; autres cultures 200 j.

** Pour tout mélange, respecter la réglementation en vigueur et les guides de bonnes pratiques officiels.*

Protection utilisateur lors de la préparation : gants nitrile, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes (marquage S5 ou P5), vêtement de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 ▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. ✓
- 2 ▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. ✓
- 3 ▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). ✓
- 4 ▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. ✓
- 5 ▶ Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). ✓
- 6 ▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. ✓

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ▶ Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. ✓

APRÈS L'APPLICATION

- 8 ▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. ✓
- 9 ▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. ✓
- 10 ▶ Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofil®
* Marque déposée Sté PANTEK France ✓

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 PREL APPEL LOCAL ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	PhytAttitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 PREL APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr